

Réf: Dossier 298264

Avis de constitution

SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE PROMOTION  
PHARMACEUTIQUE » en abrégé « CAPP »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE non loin du  
commissariat 22è arrondissement, Lot NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 06 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE AFRICAINE DE  
PROMOTION PHARMACEUTIQUE » en abrégé « CAPP »

Objet : -la promotion des produits pharmaceutiques,  
-la formation pharmaceutique,  
-la présentation des compagnies  
pharmaceutiques,  
-l'achat et la vente de matériel médical,  
-import-export

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE non loin du  
commissariat 22è arrondissement, Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) Mlle N'GOROMA TEHOUA EDWIGE FLORA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02903 du 28/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI